

CARTE PASSERELLE

" SPORT SCOLAIRE / SPORT EN CLUB "

Objectif du dispositif : Favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club

Tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés USEP ou UGSEL, et les élèves de 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL auront la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération, durant toute l'année scolaire.

Plateforme "Mon club près de chez moi" :

Pour déployer ce dispositif, le Comité National Olympique et Sportif a choisi de développer une application digitale de géolocalisation : "Mon club près de chez moi". Les clubs qui le souhaitent peuvent s'y inscrire pour devenir partenaire de cette opération.

Une couverture d'assurance prise en charge par le CNOSF

Accueillez ces enfants sans problématique d'assurance puisqu'ils sont couverts grâce à la Carte Passerelle. Le CNOSF a souscrit un contrat d'assurance groupe individuelle-accident pour tous les enfants de CM1 et CM2 licenciés à l'UGSEL ou l'USEP, et les élèves de 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL.

Participer à cette opération renforce l'image du club dans sa capacité d'accueillir de nouveaux licenciés, dans un cadre réglementé, et favorisant l'apprentissage d'un sport dans un objectif de santé, de performance, mais également d'épanouissement.

Du 2 septembre 2021 au
7 juillet 2022

Plus d'infos sur le [site du CNOSF](#)



CROS
HAUTS-DE-FRANCE



DU 2 SEPTEMBRE 2021 AU 7 JUILLET 2022